

Attestation de la composition de l'actif au 28 juin 2022

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes du Fonds Commun de Placement VILMORANT INVEST, et en exécution des dispositions prévues par l'article L.214-8 du Code monétaire et financier et par l'article 38 VI de l'instruction n° 2005-01 de l'AMF prise en application du Règlement général de l'AMF, nous avons vérifié la sincérité de la composition de l'actif telle qu'elle est jointe à la présente attestation.

La composition de l'actif a été établie sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans les documents joints.

Fait à Paris, le 24 août 2022

Le Commissaire aux comptes

JPA



Pascal ROBERT

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						551 242,21	16,66
TOTAL FRANCE						551 242,21	16,66
FR0007004171 MCA GESTOBLIG FCP			EUR	1 480		261 323,60	7,90
FR0010231936 MCA GTD C FCP 3DEC			EUR	1 310		220 643,30	6,67
FR0013259165 GROUPAMA AX.LEG.21 J FCP 3DEC			EUR	69		69 275,31	2,09
TOTAL Contrats financiers						57,00	0,00
TOTAL Engagements à terme conditionnels						57,00	0,00
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé						57,00	0,00
AS1XQ2P00004 AS1/0822/PUT /21.				-7		-441,00	-0,01
CA1XU2C00003 CA1/0922/CALL/18.			EUR	16		1 088,00	0,03
TO1XQ2C00003 TO1/0822/CALL/50.			EUR	-2		-590,00	-0,02

J P A